



Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Forestville pour l'année 2019.

États financiers 2019

Les états financiers consolidés de l'année 2019 de la Ville de Forestville ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, qui a déposé son rapport au conseil lors de la séance ordinaire du 12 mai 2020. Les résultats révèlent un surplus pour l'année 2019 de 434 606 \$ et un surplus accumulé de 1 757 712 \$. Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la greffière adjointe.

États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2019 les résultats sont les suivants :

Revenus	Budget 2019	Réel 2019	Dépenses	Budget 2019	Réel 2019
Taxes	3 672 700 \$	3 672 149 \$	Administration générale	1 072 000 \$	760 459 \$
Tenant lieu de taxes	366 155 \$	358 942 \$	Sécurité publique	1 164 900 \$	1 176 565 \$
Transferts	1 183 789 \$	1 198 038 \$	Transport	1 418 100 \$	1 519 742 \$
Services rendus	1 157 118 \$	1 471 119 \$	Hygiène du milieu	997 500 \$	1 238 463 \$
Imposition de droits	69 900 \$	48 536 \$	Santé et bien-être	4 000 \$	613 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$	1 283 \$	Aménagement, urbanisme et développement	513 100 \$	403 373 \$
Autres revenus d'intérêts	50 000 \$	78 504 \$	Loisirs et culture	950 000 \$	1 417 684 \$
Autres revenus	168 600 \$	214 635 \$	Frais de financement	129 800 \$	111 454 \$
Investissement	- \$	19 753 \$		- \$	- \$
Total des revenus	6 669 262 \$	7 062 959 \$	Total des dépenses	6 249 400 \$	6 628 353 \$
			Surplus	419 862 \$	434 606 \$

Rémunération des membres du conseil

La mairesse a reçu, pour 2019, une rémunération de 14 541 \$ et une allocation de 6 955 \$. Chaque membre du conseil a reçu une rémunération de 3 344 \$ et une allocation de dépenses de 1 599 \$.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi impose au maire de déposer une liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Cette liste est disponible au bureau du greffier ainsi que sur le site Internet de la Ville.

Dette de la municipalité

Au 31 décembre 2019, la dette totale de la municipalité s'établissait à 3 814 599 \$, soit une diminution de 420 110 \$ par rapport au 31 décembre 2018. Des subventions de 276 900 \$ provenant du Gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et se détaille de la façon suivante :

Description des règlements d'emprunt	Solde au 31-12-2019	Subvention	Échéance
Bibliothèque	181 300 \$		2021
Réfection 7e Rue	306 000 \$		2025
Exutoire pluvial 1re Avenue	209 500 \$		2026
Pavage route Maritime & rue Leduc - Génératrice et ascenseur (aréna) - aménagement 4 chemins	168 300 \$		2026
Mise aux normes eau potable	139 100 \$		2028
Achat terrains Daishowa Pavage 5e Avenue et stationnement Complexe Guy-Ouellet Toiture du musée « La petite Anglicane » Mur de palplanche	243 399 \$		2029
Pavage aréna	65 700 \$		2031
Réfrigération aréna	391 600 \$		2034
	50 300 \$		2040
Réfection rue Cleary	385 600 \$	30 900 \$	2035
Réfection de la source (TECQ)	246 000 \$	246 000 \$	2035
Réfection 1re Rue	453 500 \$		2036
Revitalisation 1re Avenue	974 300 \$		2043
Total	3 814 599 \$	276 900 \$	



Micheline Anctil, mairesse